

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM 

Toute l'actualité de votre village

DOSSIER

Pages 10 et 11

**Îlots de fraîcheur,
verger éphémère et prairie fleurie**



Été 2022 #68 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Fin août : Championnats du monde de golf « Amateurs »



7

Fin septembre : la galerie Bessières expose en mairie



9

6 juillet : inauguration du tramway T13 à la gare



12

Retour sur l'enquête Seniors et nouvel atelier équilibre

Terre-Elec

 Installation - Dépannage

Chauffage - Climatisation - Domotique
Borne de charge - Électricité Générale
Automatisme Portail - Alarmes
Interphone - Vidéophone



40, rue de Fontenelle
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

DEVIS GRATUIT

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

(Crédit d'impôt selon loi de finance)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle
Tél.: 01.30.56.71.87

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

MATTHIEU FRUCHARD

IMMOBILIER

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

ÉTUDE GRATUITE ET CONFIDENTIELLE
DE VOTRE PROJET IMMOBILIER



07 66 55 64 02

kw
KELLERWILLIAMS
IMMOBILIER

matthieu.fruchard@kwfrance.com

CONSEILLER IMMOBILIER RSAC 877 570 895

CONSULTEZ LES
AVIS CLIENTS



PRÉSENTE DANS 50 PAYS

KELLER WILLIAMS EST LA PLUS GRANDE FRANCHISE IMMOBILIÈRE DU MONDE.



Editorial

Les dossiers de demandes de subventions vont se constituer au fur et à mesure de l'avancement des travaux des différents intervenants.

Le devenir des anciens locaux de la Poste est désormais clarifié : une partie (celle qui recevait le public) accueillera la police municipale, l'autre partie sera transformée pour accueillir des cabinets médicaux supplémentaires. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} semestre 2023.

A l'échelle intercommunale, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vient d'être adopté en conseil communautaire et, après validation par la préfecture, servira de guide pour les actions territoriales en faveur de l'environnement.

Les travaux de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / forêt de Marly sous sa nouvelle forme multimodale sont achevés : le Tram 13 qui relie la gare SNCF de Saint-Cyr-l'École à la gare RER A de Saint-Germain-en-Laye, s'ouvre aux voyageurs à partir du 6 juillet et les bus descendront dès cette date jusqu'aux quais. La double question de l'amélioration de la circulation et du stationnement sur la route des Muses reste ouverte : les discussions entre l'Office National des Forêts (ONF), propriétaire du parking, et tous les interlocuteurs concernés, sont engagées depuis longtemps et doivent se poursuivre jusqu'à aboutir à des solutions viables pour les utilisateurs.

La situation des transports (TAD et scolaires) reste insatisfaisante. La compétence Transports étant transférée à notre Communauté de communes, c'est elle qui gère les échanges avec *Ile-de-France Mobilités*, décisionnaire unique pour l'organisation des transports dans notre région. Ces échanges sont actuellement suspendus aux résultats des appels d'offres en cours et dont nous n'aurons connaissance que dans plusieurs mois.

Bonne nouvelle en cette fin d'année scolaire : nous pouvons renouer avec de nombreux événements conviviaux comme les festivités associatives, la fête du village, les Estivales... A la rentrée, la brocante fait son retour et une très belle exposition d'art contemporain se prépare activement.

Pour les passionnés et les amateurs, sachez qu'un événement remarquable, ouvert au public, se tient fin août au golf de Saint-Nom-la-Bretèche : les championnats du monde Amateurs. C'est l'occasion pour celles et ceux qui ne le connaissent pas de découvrir ce lieu emblématique de notre commune !

Réjouissons-nous de ce programme riche et varié qui nous permet de redonner de l'entrain à la vie locale.

A l'approche des grandes vacances, les élus et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Fermetures estivales
Prochain conseil municipal
Permanences juridiques gratuites
Permanences d'urbanisme
Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Championnats du monde de golf
Galerie Bessières « hors les murs »
Attention aux arnaques publicitaires
Résultat des élections législatives
Jeu des Commerçants

Du côté des fermes...

Inauguration du Tram 13
Solidarité à l'Ukraine
Don du sang : merci !

10 DOSSIER

Le village se met au vert !

12 GÉNÉRATIONS

Résultat de l'enquête seniors
Atelier équilibre avec GymForme
Vigilance canicule
Prévention routière à la maternelle
Préservation des requins
Vacances à l'Espace Jeunes

14 CADRE DE VIE

Travaux d'enfouissement rue Guitel
Eco-fourrière véhicules et animaux
Encombrants, gravats, écobus

15 DÉCRYPTAGE

Retour sur des derniers conseils
Publicité des actes de la mairie

16 RETOUR EN IMAGES

Les derniers événements marquants

18 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 5 juillet 2022** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé par voie d'affichage et sur le site web de la ville. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. De nouvelles dispositions de publicité des actes administratifs sont applicables depuis le 1^{er} juillet (cf. p. 15).

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit **sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus (**fermeture du service du 11 au 18 juillet**). Mélody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Nouveau !

Permanences juridiques gratuites

A compter du samedi 3 septembre 2022, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assurera une permanence juridique mensuelle, le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, avec ou sans rendez-vous.

Contact : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com



Fermetures estivales

- L'agence postale communale sera fermée **du 1^{er} au 19 août 2022**. En dehors de cette période, elle sera ouverte sauf le samedi en juillet et août aux horaires suivants :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
 - mercredi de 9h30 à 12h (fermée le samedi matin)Bureaux de Poste les plus proches : Noisy-le-Roi et Villepreux
- La mairie reste ouverte aux horaires habituels durant l'été, à l'exception de la permanence du 1^{er} samedi du mois qui n'aura pas lieu en août.
- Le service urbanisme de la mairie sera fermé **du 11 au 18 juillet inclus**. Tous les dossiers d'urbanisme peuvent néanmoins être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles reste à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 68 - Été 2022

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.
Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Juillet 2022 / ISSN 1268-4678.



à vos agendas !

ANIMATIONS

LES ESTIVALES DE SAINT-NOM

Du 5 au 9 juillet

Nombreuses animations et activités gratuites (jeux, livres, ateliers artistiques, cinéma...) aux abords de l'Espace culturel JKM (programme complet joint à ce magazine).



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre

Rendez-vous annuel avec les associations : inscriptions, adhésions et contacts à l'Espace JKM de 10h à 18h.



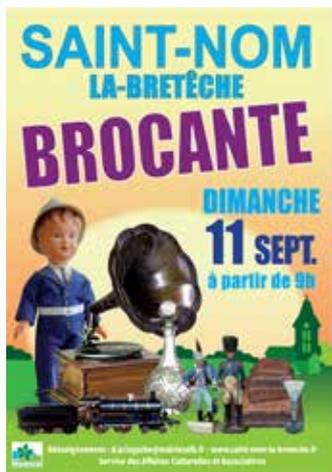
+ d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

BROCANTE

Dimanche 11 sept.

Avenue des Platanes et route de Saint-Germain avec la présence de brocanteurs professionnels. Inscriptions auprès du SACA* du 4 au 9 juillet de 10h à 12h et sur RDV par mail : resa.culture@mairiesnlb.fr.



FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 24 septembre

Proposée par l'association « Saint Nom la Nature », place de l'Europe, de 10h à 16h.

SAINT-NOM CLASSIC

Dimanche 25 sept.

Rallye touristique de voitures de collection. Rassemblement parking des Platanes à 11h30. Inscriptions auprès du SACA* jusqu'au 17 septembre : 30 €. Nombre de places limité.



SPORT

CHAMPIONNATS DU MONDE DE GOLF AMATEURS EN ÉQUIPES

Du 24 août au 3 sept.

- Dames : 24 au 27 août 2022
- Messieurs : 31 août au 3 sept. aux golfs de St-Nom-la-Bretèche et de St-Quentin-en-Yvelines.
+Infos : page 7 / www.ffgolf.org



34^e COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

Vendredi 16 sept.

Trophée Patrice Galitzine au golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Compétition en Scramble à 4 ouverte aux Nonnais-Bretéchois. Départ à partir de 14h. Informations auprès du SACA*. Inscription à déposer en Mairie du 22 août au 10 septembre. Participation : 50 €



EXPOSITION

LA GALERIE BESSIÈRES EXPOSE HORS LES MURS

Du 30 sept. au 9 oct.

La galerie Bessières située à Chatou accrochera les oeuvres d'une douzaine d'artistes contemporains en mairie.
+Infos : page 7.



SEANCE CINE

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Jeudi 25 août

Séance gratuite en plein air aux abords de l'Espace JKM. Projection à la tombée de la nuit du film « Le Père Noël est une ordure » et animations.

SOUVENIR

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TUILERIE

Dimanche 4 septembre

Au monument de la Tuilerie Bignon. Horaire à venir.

HORS NOS MURS

2^e FESTIVAL DE LA BD GALLY-MAULDRE

17 et 18 septembre

Salle des fêtes de Maule, de 10h à 18h. Entrée libre. (programme ci-joint)

Attention aux arnaques publicitaires

Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, la société **LVC Communication** est la seule agréée par la ville pour publier votre encart publicitaire dans ce magazine et le guide pratique de la ville.

Son unique représentant à Saint-Nom-la-Bretèche est Frédéric Farago, joignable au 06 11 59 05 32 ou 01 49 39 05 85.

Nous remercions les annonceurs qui contribuent au financement des publications municipales.

Par ailleurs, les habitants reçoivent régulièrement dans leurs boîtes aux lettres des documents cartonnés aux couleurs bleu-blanc-rouge indiquant des numéros d'urgence. Attention ! Ces publicités ne sont en aucun cas des documents officiels émis par la Mairie ou une administration d'État.



Il s'agit de manœuvres commerciales trompeuses de sociétés de dépannage à domicile peu scrupuleuses qui pratiquent des tarifs prohibitifs.

Nous vous rappelons qu'au-delà de 150 € TTC de travaux estimés, toute entreprise est obligée de vous présenter un devis avant prestation.

Nous vous conseillons de faire appel aux artisans locaux dont vous trouverez les coordonnées sur le site officiel de la Communauté de Communes Gally-Mauldre.

Championnats du monde de golf amateurs

Du 24 au 27 août puis du 31 août au 3 septembre

La France a été désignée pour accueillir cette année les Championnats du monde amateurs par équipes : World Amateur Team Championships (WATC).

Le golf de Saint-Nom-la-Bretèche et le golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines verront évoluer les futures stars du golf mondial durant deux semaines :

- **Dames du 24 au 27 août 2022**

- **Messieurs du 31 août au 3 septembre**

58 nations chez les dames et 72 chez les messieurs seront représentées pour cette 3^e édition Française, les deux précédentes ayant eu lieu en 1964 et 1994.

Pour beaucoup de ces joueurs amateurs, ces Mondiaux représentent l'ultime échéance avant de pouvoir porter haut les couleurs de leur pays, et les Français ne font pas exception ! Cette compétition se jouera en stroke play, en 72 trous sur quatre jours. Chaque équipe est composée de trois joueurs, et le total de chaque journée est constitué par les deux meilleures cartes.

Le public pourra suivre les parties gratuitement sur place.

+**Infos :** www.ffgolf.org/Elite/Mondiaux-2022



Jeu des commerçants

Récompenses imminentes !



Le jeu du Printemps des commerçants et artisans 2022 s'est terminé mi juin.

Organisé en partenariat par l'amicale des commerçants et la mairie, il consistait cette année à reconnaître quels commerçants se cachaient derrière les portraits d'enfants publiés.

Les 18 photos ont donné du fil à retordre aux participants... mais pour les aider, des indices étaient diffusés sur Facebook notamment. Une trentaine de participants a joué le jeu.

Le 1^{er} prix adultes est offert par l'Amicale : il s'agit d'un ensemble de bons d'achats valables dans les commerces adhérents. D'autres commerçants offrent des lots complémentaires : le *Clos de la Bretèche*, *Evasions gourmandes*, *Spa Akoya*, *Salon Evolution*, *les Délices de Saint-Nom*, *Cycles Hors cadre*.

La mairie offre une Slack line et un kit d'observation du ciel.

Un tirage au sort aura lieu dès le dépouillement des réponses finalisé. Les gagnants seront contactés pour recevoir leur cadeau la semaine du 4 juillet.

La prochaine édition vous l'imaginez comment ? Envoyez-nous vos idées par mail sur k.dubois@mairiesnlb.fr.

La galerie Bessières

Exposition « hors les murs » à la mairie fin septembre



Norma et Daniel Bessières habitent Saint-Nom-la-Bretèche depuis plus de 25 ans. En 2013, Norma exposait en mairie ses oeuvres dont le zèbre, au pelage hypnotique, est l'unique sujet de sa démarche artistique. Cette exposition avait alors marqué les esprits des Nonnais-Bretêchois, tant le talent de cette artiste à la renommée internationale, ne laisse indifférent.

Avec son époux, ils ont créé en 2018 une galerie d'art contemporain à Chatou, sur l'île des impressionnistes, au cœur d'un bâtiment historique : la Maison Levanneur qui fut aussi le premier atelier des peintres *Derain* et de *Vlaminck*, à l'origine du fauvisme.

Cet espace de 450 m² présente aujourd'hui, sur trois étages, les créations d'une douzaine d'artistes issus de différents pays et impliqués dans un partenariat créatif au cœur même de l'innovation picturale. Jeunes artistes en devenir, grandes figures de l'art « ré-émergeantes » ou ayant déjà une solide carrière à l'étranger, tous représentent de véritables découvertes en France.

Du 30 septembre au 9 octobre prochains, la galerie Bessières présentera « hors les murs », salle du Conseil municipal de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, les oeuvres de peintres, sculpteurs et photographes qu'elle défend en exclusivité. A cette occasion, seront proposés des visites guidées, des échanges avec les artistes, une conférence sur l'abstraction, l'accueil des enfants des écoles...

Ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 14h30 à 19h
- samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Entrée libre.



Elections législatives

Récapitulatif des votes à Saint-Nom-la-Bretèche



1er tour / 12 juin 2022

Électeurs inscrits	3 982	100 %
Votants	2 389	59,99 %
Bulletins nuls	4	0,17 %
Bulletins blancs	15	0,63 %
Procurations	148	6,20 %
Suffrages exprimés	2 370	59,52 %

Candidats Voix %

Béatrice Piron	1 223	51,60 %
Bertrand Coquard	319	13,46 %
Jean-François Cuignet	310	13,08 %
Louise Brody	215	9,07 %
Pierre-Yves Pinchoux	133	5,61 %
Isabelle Guigard	92	3,88 %
Lionel Deschamps	47	1,98 %
Ayse Aslan	16	0,68 %
Olivier Augustin	8	0,34 %
Caroline Niebel	7	0,30 %

2e tour / 19 juin 2022

Électeurs inscrits	3 983	100 %
Votants	2 228	55,94 %
Bulletins nuls	36	1,62 %
Bulletins blancs	94	4,22 %
Procurations	150	6,73 %
Suffrages exprimés	2 098	52,67 %

Candidats Voix %

Béatrice Piron	1 785	85,08 %
Louise Brody	313	14,92 %



Il était une ferme...

Il était une fois... une ferme ouverte à tous les amoureux de la nature



Riton, Hortensia, Luigi, Zig et Zag... Voici quelques-uns des partenaires, lapins, cochons d'Inde, poules, moutons, boucs et poneys, qu'Aurore Inghels a choisis pour monter sa ferme pédagogique. Amoureuse des animaux, sensible à la protection de la biodiversité, elle nourrissait ce projet d'allier l'éduca-

tif et la médiation animale depuis plusieurs années alors qu'elle était encore éducatrice dans une institution yvelinoise d'accueil de publics souffrant de troubles autistiques.

Grâce à sa rencontre avec Manon Moignier, éleveuse et fondatrice de la *Chèvre-rit de Manon* au Vallon de Cha-

venay, elle a pu accéder au terrain d'un hectare nécessaire au lancement de son projet. Elle y a aménagé un parcours nature qui permet de découvrir les animaux, leurs caractères et leurs besoins, d'entrer en contact avec eux, d'en prendre soin.

A travers cette expérience multi-sensorielle, des difficultés d'apprentissage, de motricité, de coordination, de relationnel peuvent être travaillées et dépassées.

Les institutions médico-sociales sont les premiers publics de « *Il était une ferme...* », mais Aurore ouvre désormais le lieu aux familles, qu'elles comptent des enfants fragiles, porteurs de handicaps ou pas.

Si vous cherchez des activités familiales pour l'été, contactez Aurore. Elle peut organiser une visite ou un atelier spécifique pour répondre à vos besoins et à vos envies. Belles rencontres en perspective à deux pas de chez vous !

Adresse : 31 chemin des Ormes, vallon de Chavenay à Saint-Nom-la-Bretèche

Contact : iletaituneferme.ma@gmail.com

Neofarm

Vente directe de légumes bio !

Tous les vendredis de 16h à 18h, la ferme maraîchère *Neofarm* située chemin des Quarante Arpents, vous propose ses légumes et herbes aromatiques bio tout frais.

Installée à Saint-Nom-la-Bretèche depuis 2018, cette ferme « pilote » expérimente un nouveau modèle de culture : la production agroécologique de légumes, assistée par une technologie robotique.

La mission que s'est fixée *Neofarm* est de faciliter le lancement de fermes maraîchères près des villes, en optimisant la culture sur de petites surfaces, tout en réduisant la pénibilité et la quantité de travail des agriculteurs.

En pratique, la ferme exploite une serre de 2 000 m² et cultive la même surface de terres en plein champ. C'est sous la serre que se trouve l'originalité de cette ferme du futur : le maraîcher active par ordinateur un portique sur lequel viennent se fixer automatiquement les outils nécessaires (semoir, bineuse...). Grâce à ce porte-outils robotisé, des tâches comme la préparation du sol, le semis, la plantation, le désherbage ou encore la récolte sont grandement facilitées. Venez à la rencontre de cette équipe dynamique, échanger sur ses pratiques et goûter ses légumes bio !

Adresse : chemin des Quarante Arpents, portail blanc à droite avant les serres Théart (fermée les jours fériés)

Contact : contact@neo.farm



Inauguration du Tram 13

Rendez-vous sur la ligne du T13, le mercredi 6 juillet !



© Cyril Badet

Après deux ans de travaux, d'aménagements et de tests, la ligne du **Tram 13** qui relie Saint-Cyr-l'École à Saint-Germain-en-Laye via la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly, sera officiellement inaugurée le mercredi 6 juillet 2022.

Pour célébrer cet événement, les équipes du projet vous invitent à partager des moments festifs avec de nombreuses animations gratuites organisées en station et dans le parc du château de Saint-Germain-en-Laye.

Rendez-vous de 15h à 19h à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly située route des Muses à l'Étang-la-Ville :

- Fabrication artisanale à partir des matériaux de la forêt, initiation à la corderie, au modelage et à la vannerie.
- Découverte des vélos et des trottinettes à assistance électrique
- Exposition sur l'histoire de la station de Saint-Nom-la-Bretèche/Forêt de Marly
- Balade en vélo jusqu'aux Portes de Saint-Cyr

Pour découvrir le programme complet de cette journée, consultez le site tram13.fr.

Le **Tram 13** circulera dès cet été, tous les jours de 6h à minuit, d'abord avec des passages toutes les 15 minutes en heures de pointe, puis à partir d'octobre, il adoptera sa fréquence normale, toutes les 10 minutes en heures de pointe et toutes les 20 minutes en heures creuses.



Lazare jusqu'à Saint-Germain-en-Laye via la commune de Saint-Nom-la-Bretèche, la municipalité cette fois s'y oppose formellement, refusant la visite de Parisiens qui viendraient « chaparder » les fruits des vergers... Et c'est ainsi qu'en 1890, il est décidé que la gare actuelle soit construite en pleine forêt de Marly, au lieu-dit « le Jouet d'Eau » situé sur le territoire de l'Étang-la-Ville. (source Association « Les Amis de Saint-Nom »).

Un peu d'histoire...

En 1877, le conseil municipal de Saint-Nom-la-Bretèche souhaite que la gare de la Grande Ceinture prévue à Noisy-le-Roi, soit implantée à « **La Tuilerie** » afin de desservir les fermes, les trois distilleries et les carrières dites de Saint-Nom...

Quelques années plus tard, lorsqu'il est envisagé de prolonger la ligne Paris Saint-

Solidarité à l'Ukraine

Cagnotte solidaire pour soutenir les Ukrainiens cet été

Pour permettre aux réfugiés ukrainiens hébergés dans la commune de ne manquer de rien cet été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le **Club Rotary** de Saint-Nom-la-Bretèche ont mis en place une cagnotte solidaire qui offrira les moyens d'aider les familles sous plusieurs formes (bons alimentaires, alimentation bébé, frais de pharmacie, matériel de puériculture, frais administratifs ou de déplacement...).

Pour participer et soutenir cette action, vous pouvez utiliser le site sécurisé de la collecte accessible depuis la page d'accueil du site web de la mairie dans l'actualité « Solidarité Ukraine ».

Par ailleurs, l'épicerie solidaire de Feucherolles, gérée par l'association **Territoires partagés Gally Mauldre**, reste ouverte cet été.

Vous pouvez y apporter des denrées les samedis matin de 10h à 11h (cuisine de la salle Joe Dassin).

DON DU SANG



Un grand merci !

L'Établissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie une collecte le 18 juin dernier à l'Espace JKM.

Nous remercions chaleureusement les 63 donateurs, dont 8 nouveaux, qui ont participé à cette collecte.

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le village se met au vert !

Tous les agents du service technique de la mairie se sont mobilisés dès cet hiver pour proposer un cadre de vie agréable et rafraîchissant, notamment sur la place de l'Europe au coeur du village..

Un verger éphémère

Face au succès du jardin méditerranéen présenté l'an dernier au même endroit, l'équipe du service technique a mis en place cette année un verger composé de cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers en tiges et en palmette, groseilliers, framboisiers, cassissiers, fraisiers suspendus et clématites.

Cet ensemble disposé sur tapis de graminées et de fleurs est agrémenté d'une mangeoire et d'un nichoir à oiseaux, d'un hôtel à insectes et d'une ruche fictive, symbolisant l'interaction indispensable entre pollinisateurs et arbres fruitiers. Chaque sujet sera replanté à l'automne à proximité de l'Espace JKM.



Les îlots de fraîcheur

Deux îlots de fraîcheur complètent ce dispositif à proximité de la superette.

Ils ont été conçus à partir de lattes de bois que les équipes ont façonnées en début d'année aux ateliers municipaux sur une nouvelle machine qui permet la découpe et le rabotage de bois brut.

Sur ces structures, équipées de brumiseurs et d'un arrosage automatique, plus de 300 plantes fleuries ont été installées.

Tous les végétaux proviennent de fournisseurs locaux (*Pépinière Euvé* à Feucherolles, *Marly Flor* à Marly-le-Roi) et la terre est issue de la *Végéterie Mauge* située à la sortie de notre village.



◀ L'équipe du service technique de la mairie réunie à l'occasion du départ à la retraite de Martial Nicolas (au centre). Martial a travaillé au service des espaces verts de la commune durant plus de 30 ans !





Sensibiliser les nouvelles générations

Depuis plusieurs années, les agents des espaces verts organisent des animations ludiques de sensibilisation auprès des jeunes générations :

lors du réaménagement de la cour de l'école élémentaire Louis Pasteur en 2019, un jardin potager avait été créé.

En mai dernier, les élèves de CE1, CE2 et CM2 y ont planté des pieds de tomates, courgettes, concombres et plantes aromatiques dont ils peuvent observer le développement au quotidien.

Chemin des Petites Fées, les 5 jardinières ont été fleuries par les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



Pari gagné pour la prairie fleurie !

Afin de favoriser la biodiversité et embellir un vaste espace libre créé lors de la réalisation de la déviation, la commune a fait semer l'hiver dernier sur 4 000 m², un mélange de 28 plantes champêtres aux abords des domaines de la Ranchère et des Trois Côtés.

Ces plantes mellifères aux couleurs chatoyantes jaunes, bleues, rouges et blanches fournissent une nourriture abondante aux insectes pollinisateurs indispensables à nos cultures.

La levée du semis effectué en novembre dernier dépendait des conditions climatiques. Pari gagné ! Cette prairie fleurie peut perdurer plusieurs années.

Son avenir dépendra aussi des nouveaux aménagements des entrées de ville qui seront prochainement proposés par le maître d'oeuvre, après concertation avec les habitants.



Chaleurs caniculaires



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie propose aux personnes fragiles de s'inscrire (ou se faire inscrire) sur un registre confidentiel pour bénéficier d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur ou de grand froid.

Lorsqu'une alerte météorologique est déclenchée par la Préfecture, le CCAS contacte ces personnes et, si besoin, leur apporte aide et assistance.

Inscription tout au long de l'année en contactant le CCAS de la mairie : 01 30 80 07 11.

Enquête auprès des Seniors

Les résultats dévoilés

En mars-avril dernier un questionnaire a été diffusé aux personnes âgées de plus de 70 ans en version papier distribué dans les boîtes aux lettres par les élus référents de quartier et sous forme numérique sur les différents supports de communication de la mairie (newsletter, application smartphone, site web, facebook).

L'enquête close le 30 avril a recueilli 56 réponses.

Voici les principales conclusions :

- 70 % des répondants souhaitent maintenir le repas des aînés au golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Plusieurs personnes ont indiqué préférer un format « colis » afin de réduire les frais.
- la plupart des répondants ont des contacts réguliers avec des membres de leurs familles, des amis et des voisins. Peu d'entre eux ont un(e) auxiliaire de vie.
- plus de la moitié sont intéressés par des moments de convivialité avec d'autres personnes du village. Ce ne sont pas les échanges intergénérationnels qui suscitent le plus d'intérêt mais plutôt des rencontres avec des personnes du même âge (discussions, promenades, randonnées...).
- plus de 80 % des personnes disent ne pas rencontrer de problèmes de déplacement au sein du village. Pour celles qui en ont, il s'agit de problèmes pour se rendre à des rendez-vous médicaux.
- 40 % ont répondu être intéressés par des cours d'informatique et d'utilisation des nouvelles technologies.
- 53 % sont motivés par les activités d'équilibre et de prévention des chutes organisées par l'association **GymForme St-Nom 78**. Parmi eux, 23 % sont déjà inscrits à de telles activités.

A partir de ces réponses, l'équipe d'élus en charge des questions sociales et le CCAS vont proposer des activités qui répondent aux besoins formulés. L'activité physique fait d'ores et déjà l'objet de propositions concrètes pour la rentrée (voir ci-dessous).

Améthyste



Nouveau : votre paiement en ligne sur amethyste.yvelines.fr

Le titre Améthyste est un titre de transport financé par le département des Yvelines pour permettre aux personnes âgées, personnes handicapées, anciens combattants et veuves de guerre, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement, ou avec une participation de 25 € pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables.

Gardez l'équilibre avec Gymforme



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associe avec l'association d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) **Gymforme 78** pour proposer des ateliers « souplesse et équilibre » à partir du 30 septembre prochain.

Chaque vendredi de 10h45 à 11h45, du 30 septembre 2022 au 21 janvier 2023 (hors période de vacances scolaires) participez à ces cours de gymnastique douce qui se dérouleront au pôle sportif Teddy Riner (rue Guy Moignier) en toute convivialité.

15 places disponibles. Inscription dès maintenant auprès du CCAS. (Petite contribution demandée).

Contact : Tél. 01 30 80 07 11
ou par mail : ccas@mairiesnlb.fr

Prévention routière

Intervention de la police municipale à la maternelle

Connaître la signification des panneaux de signalisation routière grâce à leur forme, leur couleur et le message qu'ils indiquent, est essentiel pour la sécurité des enfants dès leur plus jeune âge.

C'est la raison pour laquelle, M^{me} Bertrand enseignante à l'école maternelle Jean de la Fontaine, a demandé à Isabelle Jollin, notre policière municipale, d'intervenir auprès de ses élèves pour leur apprendre les règles élémentaires de sécurité en ville.

Cette opération s'est déroulée en deux phases : théorique en classe et pratique aux abords de l'école.

En septembre, Ruddy viendra renforcer le service de la police municipale.



Requins chagrin

Laurence Mambré sensibilise les élèves à la sauvegarde de cette espèce menacée



Plongeuse expérimentée, Laurence Mambré connaît bien les requins. Membre de l'association *Sharks Mission France*, elle intervient régulièrement auprès des enfants des écoles pour les sensibiliser à la cause de cet animal victime de la surpêche et de la pollution des océans.

Pourtant indispensable à l'équilibre des écosystèmes, les requins souffrent de leur mauvaise réputation alors que la plupart sont totalement inoffensifs pour l'homme.

Ainsi, en mai et juin derniers, Laurence Mambré, accompagnée de Patrick Rochas, s'est rendue à l'école Pasteur pour présenter aux élèves de CE1 et de CM1 les différentes espèces de requins et leurs comportements. Souhaitons que Laurence aura fait des émules et que parmi ces écoliers certains se prennent aussi de passion pour cette espèce menacée.

+Infos : sharks-mission.fr

Espace jeunes

Cet été, ouverture du 5 au 16 juillet puis du 22 au 31 août

En juillet sont proposés : ateliers pâtisseries, compositions florales, fabrication de badges personnalisés, structures gonflables, stage de djembé (participation 20 €), action citoyenne pour l'environnement, jeu de la thèque (baseball pour jeunes), jeux de société et de plein air, soirées barbecue et crudités !

+Infos : Marc Eloffe -Tél. 06 24 02 83 96
courriel : jeunesse@mairiesnlb.fr



Le 21 mai, une vingtaine de jeunes a participé à la sortie culturelle au château d'Anet (28) avec visite du centre d'interprétation de la Renaissance.

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 21 juillet (secteur rouge)
- Jeudi 11 août (secteur vert)
- Jeudi 18 août (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Travaux de voirie

Les travaux rue Guitel sont lancés !

Suite à la réunion d'information des riverains qui s'est tenue en mairie le 31 mai, la première phase des travaux a commencé. Elle concerne la partie de la rue Guitel située entre la route de St-Germain et le square des Tilleuls.

Elle consiste à enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunication et à rénover l'éclairage publique.

La réfection de la voirie interviendra à l'automne. Le démarrage de la deuxième phase est prévue en début d'année prochaine.



Eco-fourrière

L'éco-fourrière de Poissy accueille véhicules et animaux



Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 30 juillet 2022**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont désormais accès à une déchetterie. Modalités sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 30 juillet 2022** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Inaugurée le 8 juin dernier, la fourrière intercommunale des « Quarante sous » située à Poissy regroupe en un seul lieu les véhicules en infraction et les animaux de compagnie égarés. Gérée par le Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) qui rassemble 43 communes, elle permet d'accueillir 158 voitures et 68 poids lourds. Elle dispose également de 19 boîtes pour chiens et 16 cages pour chats.

Un animal domestique errant ou accidenté peut être transporté en fourrière par les services municipaux. Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus à portée de voix de son maître. Peut aussi être placé en fourrière tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres d'une zone habitée, ou pucé mais retrouvé à plus d'un kilomètre du domicile de son maître. Attention les animaux non réclamés sous 8 jours ouvrés sont ensuite confiés à la SPA pour adoption.

Un véhicule peut être placé en fourrière en cas d'infraction au code de la route : stationnement gênant, entrave à la circulation, véhicule abandonné sur la voie publique, volé ou inapte à circuler... Motos et scooters peuvent aussi faire l'objet d'un enlèvement pour ces mêmes raisons.

Pour récupérer votre véhicule ou votre animal, des frais sont à prévoir.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de 9h à 18h, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h (sauf jours fériés)

Contact : Eco-fourrière, 31 route des Quarante Sous à Poissy. Tél. : 01 39 65 23 76

Conseil municipal

Retour sur les derniers conseils municipaux et les principales décisions :

Séance du 29 mars 2022

Séance dédiée à l'adoption des comptes administratifs et de gestion 2021 et au vote du budget 2022 détaillés dans le magazine Grand Angle n° 67 de mai.

Autres principaux votes :

- vote des taux de taxes communales : 31,80 % pour le foncier bâti et 54,29 % sur le non bâti.
- attribution des subventions au CCAS (9 000 €) et aux associations (132 500 €).
- attribution du marché d'enfouissement des réseaux et de réfection de voirie, respectivement aux entreprises **Viola** et **Colas**, pour un montant total de 1 137 513,34 €.
- acquisition d'un terrain départemental de 4 799 m² au Sud de la commune pour un montant de 138 211 €. Il s'agit du terrain qui a servi de base-vie pour les chantiers de la déviation et de la rue Charles de Gaulle.
- vote d'une subvention en faveur du peuple ukrainien : 2 500 € versés à la **Protection civile**.

Séance du 24 mai 2022

Plusieurs décisions ont été notifiées dont :

- attribution, après consultation, de la mission de vente de 14 places de stationnement au sous-sol du parking des Platanes à l'**Agence Bretèche**, 33 route de St-Germain à St-Nom-la-Bretèche.
 - attribution, après consultation publique, au cabinet **SAS Pr'Optim** de l'étude de faisabilité et programmation du projet d'aménagement de l'Espace JKM, pour un montant de 57 060 € TTC.
 - attribution, après consultation publique et réception de 5 offres, de la maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des entrées de villes et abords de la mairie au cabinet **Atelier 2 Paysage**.
- Vote d'une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre l'installation d'une antenne de téléphonie mobile en zone classée naturelle (N). Cette antenne doit se positionner au niveau du bassin de rétention de l'entrée Est de la commune, près de la forêt.

Elle servira à deux opérateurs : **Orange** et **SFR**.

A noter : deux autres opérations d'urbanisme sont en cours :

- deux déclarations de projets, l'une pour la zone agricole des Quarante Arpents et l'autre pour la zone d'activité du Vivier.
- un ensemble de modifications ponctuelles du PLU.

Les éléments de ces différents dossiers d'urbanisme seront consultables au fur et à mesure en mairie et sur le site web de la commune. Observations recueillies sur urbanisme@mairiesnlb.fr

+Infos : consultez tous les comptes-rendus sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr (rubrique vie municipale).

Vous pouvez aussi consulter ceux de la communauté de communes Gally Mauldre sur www.cc-gallymauldre.fr.

De nouvelles dispositions de publicité des actes réglementaires sont applicables depuis le 1^{er} juillet 2022. Cf. ci-dessous.

Publicité des actes de la mairie

Nouvelles modalités à partir du 1^{er} juillet 2022

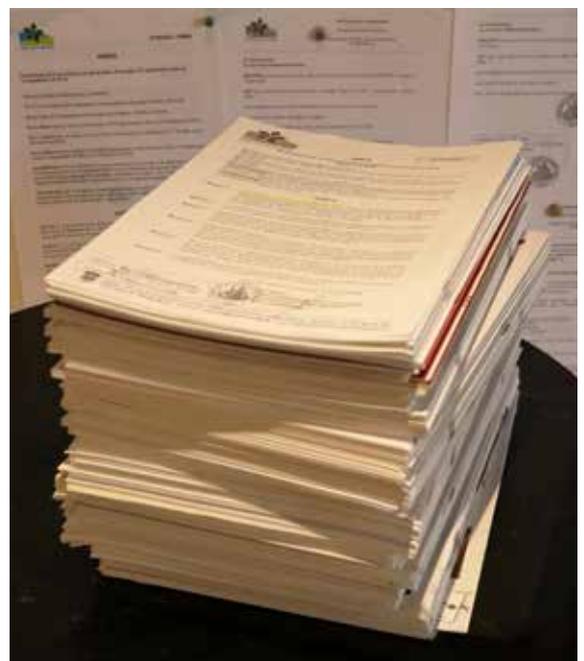
Depuis le 1^{er} juillet, les communes de plus de 3 500 habitants doivent publier leurs actes réglementaires uniquement sous forme dématérialisée, via leur site internet.

Néanmoins, toute personne qui en fera la demande pourra se voir remettre gratuitement les formats papiers, et ce afin d'assurer l'information des administrés ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques.

Le compte-rendu du conseil municipal est remplacé par la liste des délibérations examinées. Le procès-verbal des séances sera diffusé sous huitaine après approbation lors de la séance suivante.

Sont également concernés par cette nouvelle mesure : les décisions municipales, les arrêtés permanents ou temporaires (non individuels).

Toutefois, les extraits des permis de construire, de démolir, de lotir et des déclarations préalables de travaux (ou l'intégralité de ces documents en cas de dérogation ou d'adaptation mineur accordée) seront désormais publiés par voie dématérialisée, conformément au décret du 23 juillet 2021.



Marché de créateurs

Une première édition très réussie !

Le 14 mai, à l'approche de la fête des mères, s'est tenue la première édition du marché de créateurs, sous la halle, place de l'Europe.

Les visiteurs sont venus nombreux et enthousiastes tout au long de la journée et ont pu échanger avec les 20 créatrices locales présentes et découvrir leurs univers très variés. Les ateliers qui étaient proposés aux enfants et à leurs parents ont aussi rencontré un franc succès.

Comme en témoigne une Nonnais-Bretècheoise : « J'ai participé à deux ateliers et fait des petits achats bien sympas qui m'ont permis de découvrir de bonnes adresses locales pour de futurs cadeaux ! ».

Révéler les talents locaux, c'était précisément l'un des objectifs de ce marché. Il s'agit désormais d'imaginer la suite...



Mme Marquet de Saint-Nom-la-Bretèche et Mme Sotelo de Noisy-le-roi ont remporté des corbeilles de créateurs.



Eric Bouvron

S'offre un thé sur la banquise !

Dimanche 15 mai après-midi, par un temps lourd et orageux, un spectacle rafraîchissant était proposé par le service des affaires culturelles et associatives de la mairie à l'Espace JKM.

Rafraîchissant car l'histoire se déroulait sur la banquise à la recherche du dernier ours polaire.

Eric Bouvron, artiste et metteur en scène, s'est inspiré d'un véritable voyage au Groënland pour écrire, avec Sophie Forte, ce spectacle d'humour et de poésie.

De ses rencontres il a imaginé les personnages qu'il interprète sur scène, comme cette vieille femme inuite avec qui il a pris « *Un Thé sur la banquise* », le titre de son spectacle.

Dans la perspective du réaménagement futur de l'espace culturel Jacques Kosciusko-Morizet, cette première édition de spectacle d'humour pour tous pourra en appeler d'autres...



Jouons à St-Nom

Succès pour ce premier festival du jeu !

Dorothee du service scolaire de la mairie, Amélie de la bibliothèque municipale, et toute l'équipe d'animation périscolaire avaient le sourire ! Leur 1^{er} festival du jeu moderne qui avait lieu le 21 mai à l'Espace JKM a remporté un véritable succès !

Ouvert de 10h à 22h, les familles, les amis, de toutes générations confondues, sont venus en nombre s'affronter lors de parties passionnées de jeux de société. De nombreuses animations étaient proposées comme l'initiation aux sabres laser, sculptures sur ballons, maquillages, tournoi Happy City...

Les gagnants par tirage au sort du jeu-concours sont : Camille Fulero (-8 ans), Jade Foughali (8-14 ans) et Julie Prévost (+14 ans). Elles ont remporté des boîtes de jeu. Déjà, rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Fête du service périscolaire

Un vrai show qui marque la fin de l'année scolaire

Le 17 juin, les enfants de l'école élémentaire étaient réunis dans le gymnase pour assister au spectacle de fin d'année organisé par l'équipe d'animation périscolaire. Animé par Cédric, ce grand show à l'américaine a vu se succéder face à un public déchaîné, des démonstrations de danse, de magie, de poésie et de gymnastique rythmique. Le son était assuré par deux DJ prêts à embrasser une carrière internationale... en attendant, flottait dans l'air comme un avant goût des vacances !



FINANCES : MISE AU POINT SUR DES PROPOS ERRONÉS

Les finances des collectivités sont d'un abord difficile et en évolution constante. Il est donc sans doute normal de lire des inexactitudes dans les tribunes de nos collègues des listes minoritaires (magazine de mai) et il l'est tout autant pour nous de les corriger. Concernant la taxe d'habitation (TH) : oui elle est compensée à l'euro près par le transfert à la commune de l'ancienne part départementale de la taxe foncière. Sauf que cette compensation se base sur 2017, que la commune n'avait pas touché à son taux de TH depuis 2010 et que l'inflation n'est pas prise en compte ! La compensation reçue est donc inférieure au montant qu'aurait perçu la commune si la TH avait été maintenue. Concernant la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), à l'échelle nationale elle est globalement stable. Mais au niveau local, pour le village elle est passée de 500 000 € en 2014 à... 0 en 2020. Il est donc totalement faux d'affirmer que notre commune est « l'une des rares bénéficiaires de l'augmentation de la DGF ». En parallèle de ces deux manques à gagner, la commune subit régulièrement des ponctions nouvelles de l'État. Dernière en date : le FSRIF (Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France), imposé à la commune car le potentiel fiscal de ses habitants est passé au-dessus de celui de la Région. Montant : environ 400 000 €. L'État fait payer les communes qu'il considère comme riches au profit de celles qu'il classe comme moins riches. Il oblige indirectement les premières à prélever plus d'impôt local pour continuer à investir. D'où la hausse incontournable des impôts fonciers. Chez nous elle a été calculée pour permettre, avec l'emprunt, de financer un ensemble de projets nécessaires à la vie du village et à son avenir. Si l'on avait dû faire supporter aux habitants toutes les suppressions de revenus dues aux ponctions de l'État, on aurait augmenté les taxes dès 2014 lorsque notre dotation globale de fonctionnement a commencé à disparaître. Cela n'a pas été fait, la hausse votée pour 2022 peut donc sembler importante mais elle permet aux habitants, qui vont voir disparaître la TH, de rester largement gagnants. Les projets planifiés peuvent ainsi continuer à se préparer et à se déployer. Notamment celui de l'aménagement des entrées de village pour lequel les comités consultatifs environnement et travaux ont été consultés avec le maître d'œuvre fin juin.

Toute l'équipe majoritaire « *Un village en mouvement* » vous souhaite un très bel été !

L'heure est au rassemblement

Nous réitérons à l'équipe municipale notre souhait de travailler ensemble afin de dynamiser la vie locale. Car après deux années de mandat de Gilles Studnia, voici notre constat :

- 1) *Une vie municipale réduite à la portion congrue* : M. Studnia décide seul et se concentre sur la gestion administrative et les travaux. Depuis le début de l'année, la vie municipale s'est réduite à 3 « réunions conjointes » des commissions régaliennes (RH, finances, urbanisme), aux très maigres ordres du jour, mais aux conséquences parfois lourdes (telle que la hausse faramineuse de la taxe foncière). Les conseils municipaux ne servent qu'à entériner des propositions purement administratives. Les commissions sont rares (une seule « commerce / économie », aucune « culture » ou « sport »), témoignant du peu de latitude consentie aux adjoints et conseillers municipaux.
- 2) *L'absence de concertation* : les comités consultatifs devaient favoriser la participation citoyenne. Dans les faits, rien de concret. De la poudre de Perlimpinpin. Les comités « culture », « transport », « scolaire » et « urbanisme » n'ont été réunis qu'une fois, sans aucune concertation ni suite. Quant au comité « environnement », nous espérons que ses travaux ne se réduiront pas à l'aménagement des ronds-points.
- 3) *L'impossible accès à la gare* : Le gravissime problème des transports, dont Gilles Studnia a la charge à la communauté de communes, s'aggrave. Des ménages quittent notre ville en soulignant sur les réseaux sociaux leur exaspération devant l'absence de politique volontariste.
- 4) *Moins d'espaces verts, toujours plus de béton* : bientôt se construira dans la zone du Vivier un gigantesque programme immobilier soutenu par le maire. L'un des derniers espaces de promenade du village va ainsi disparaître.
- 5) *A contrario, les associations et la SACA se démènent pour animer notre ville et créer du lien entre tous* : nous les en remercions !

Nous aspirons à un changement dans la gestion jupitérienne de Monsieur le maire et nous nous tenons prêts à y participer. Nous sommes là.

Les élus du collectif « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Le soleil est de retour, il annonce les congés d'été et apporte de la bonne humeur... mais les grandes chaleurs qui l'accompagnent nous rappellent également l'urgence climatique. Le dernier rapport du GIEC est sans appel : si le réchauffement climatique dépasse (même transitoirement) 1,5°C au cours des prochaines décennies, de nombreux écosystèmes et populations seront confrontés à des risques supplémentaires graves par rapport à un maintien en dessous de 1,5°C. En fonction de la durée du dépassement et de son ampleur, certains impacts pourraient être irréversibles, même si nous arrivons à réduire le réchauffement climatique par la suite. *Il est donc impératif d'agir afin de limiter le réchauffement climatique au maximum. L'urgence climatique nous concerne et nous oblige TOUS. Le développement durable commence au niveau local, au niveau de chaque commune et des citoyens. Être éco-citoyen, c'est chacun pour tous !* Nous devons tous être attentifs et responsables, changer nos habitudes pour réduire cette pollution. Chaque geste compte ! Nous avons proposé dans notre programme pour les Nonnais-Bretéchois de mettre en place des actions de sensibilisation, de faciliter l'accès à l'information, de partager les expériences et bonnes pratiques de chacun, de proposer des formations et des dispositifs clés en main (par ex. alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins, fabrication maison de produits ménagers, installation de ruches,...). Nous serions ravis de pouvoir collaborer avec l'équipe municipale majoritaire pour mettre en place certaines de ces propositions. *Et du côté de la municipalité, quelle est notre consommation d'énergie par an ? Quelle est notre consommation d'eau ? Pourquoi ne pas réaliser un bilan énergétique des bâtiments communaux (eau, éclairage, chauffage) afin de pouvoir cibler les gisements potentiels d'économie d'énergie, bâtir un vrai plan d'action et en évaluer les résultats ? Le développement durable doit être une PRIORITÉ et non une simple volonté. Il serait temps à Saint-Nom-la-Bretèche de passer à la vitesse supérieure et de faire de la transition énergétique et écologique, une réalité. L'équipe « J'aime Saint-Nom » est prête à y contribuer.* Nous vous souhaitons à tous de très belles vacances d'été.

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom »



**EXIGEZ PLUS
QU'UN LIEU DE VIE,
VIVEZ DE NOUVELLES
EXPÉRIENCES !**

> *Résidence Services Séniors*

SPÉCIAL OUVERTURE

-15%
SUR VOTRE
LOYER*



VILLA MÉDICIS
— Résidence Services —
Saint-Cyr-l'École

Honorer et servir nos aînés

Ouverture : été 2022

Saint-Cyr-l'École ~ 03 80 50 82 62
www.residences-villamedicis.com

*voir les conditions au sein des Résidences Services Villa Médicis. Offre valable jusqu'au 31/07/2022.

MÉCENAT
CHIRURGIE
CARDIAQUE
enfants du monde



Offrez du temps et de l'amour à un enfant cardiaque, devenez

FAMILLE D'ACCUEIL



Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible dans leur pays, faute de moyens techniques ou financiers. Opérés à l'**Hôpital Marie Lannelongue, en région parisienne**, et dans 8 autres villes de France, nous avons besoin de familles d'accueil bénévoles pour prendre soin d'eux, de leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leur départ en passant par leur opération et leur convalescence.

- ♥ **QUI PEUT ACCUEILLIR ?** Tout le monde tant que vous êtes véhiculé et disponible à plein temps.
- ♥ **COMBIEN DE TEMPS DURE UN ACCUEIL ?** Entre 6 et 8 semaines en moyenne.
- ♥ **PUIS-JE CHOISIR LA PÉRIODE ?** Nous nous adaptons à vos disponibilités.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Esen DALMAZ : 01 49 24 02 02 / edalmaz@mecénat-cardiaque.org

Elite

RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

Entreprise générale
de bâtiment

Tous travaux
de rénovation

info@elitebatiment.com
www.elitebatiment.com

Votre satisfaction est notre priorité !



UN PROJET
IMMOBILIER
EN 2022 ?
**RÉALISONS-LE
ENSEMBLE !**

Déménager pour
plus grand, plus petit,
plus lumineux ?

Faire de la place
au petit dernier ?

Nous avons tous une bonne raison de déménager

Changer
de quartier,
de ville ?

Ou passer
en mode "télétravail"
et s'agrandir pour
un joli bureau ?

stéphaneplaza

immobilier

Saint-Nom-la-Bretèche

VENTE / LOCATION / GESTION LOCATIVE



PROFITEZ de
l'estimation
OFFERTE
de VOTRE BIEN

46 rue Charles de Gaulle 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 30 69 70 37 SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com
www.StephanePlazaImmobilier.com

StéphanePlaza Immobilier - Agence de Saint-Nom-la-Bretèche